

PROGRAMME ASIE

LE PIVOT VERS L'ASIE

L'hégémonie américaine en jeu ?

Par Quentin DELARUE

ANALYSTE, INSTITUT PROSPECTIVE ET SECURITÉ EN EUROPE (IPSE)

NOVEMBRE 2016

ASIA FOCUS #4



Le secrétaire d'Etat américain, Lawrence Eagleburger, affirmait en 1983 que « le déplacement du centre de gravité de la politique étrangère américaine vers le bassin Pacifique pourrait bien s'avérer l'un des problèmes cruciaux à venir¹ ». En réalité, il se peut qu'aujourd'hui ce déplacement ne fasse pas partie du problème mais de la solution quant au maintien de l'hégémonie mondiale des Etats-Unis.

En effet, les Etats-Unis se sont retirés du théâtre irakien et le déploiement en Afghanistan fait place aujourd'hui à un redéploiement allant de l'océan Indien aux côtes américaines et de la Nouvelle-Zélande à la Corée du Sud. Cependant, il est possible de faire remonter la présence des Etats-Unis dans cette région du monde à 1854, date à laquelle le Commodore Matthew Perry envoie 7 navires de guerre pour forcer les Japonais à ouvrir leurs ports aux bâtiments de commerce américains donnant lieu à la convention de Kanagawa le 31 mars de la même année².

Jusqu'à la guerre du Vietnam en passant par le Traité de Paris en 1898, qui consacre, entre autres, l'achat par les Etats-Unis des Philippines aux Espagnols, la Seconde Guerre mondiale ou encore la guerre de Corée, les Etats-Unis se sont déployés à maintes reprises dans cet espace asiatico-pacifique qui correspond finalement au prolongement naturel de la conquête de la Californie en 1846.

Ces événements et périodes évoquées ne sont pas tous des marqueurs de la caractéristique hégémonique des Etats-Unis. Ce n'est qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale que les Etats-Unis ont pu se voir attribuer le qualificatif de puissance hégémonique même si une autre grande puissance, l'URSS, aux visées elles aussi hégémoniques, n'a eu de cesse que de vouloir concurrencer les Etats-Unis pendant quarante ans.

L'hégémonie est donc un concept, c'est-à-dire une construction de l'esprit humain qui doit être rattachée à la logique de la puissance³ appliquée de telle manière qu'elle permet d'exercer une domination sur autrui.

En théorie des relations internationales, ce concept renferme à lui seul tout un champ d'analyse avec comme objet d'étude des Etats, dont les capacités militaires, économiques et diplomatiques, entre autres, servent d'arguments pour définir si ces derniers rétrospectivement peuvent être qualifiés de puissance hégémonique.

Plus pertinent encore est l'étude de ce concept d'hégémonie quant aux conditions de la naissance, du maintien et du déclin de l'hégémonie, donnant lieu à la théorisation de concepts émanant de différents internationalistes, pour expliquer le comportement des puissances hégémoniques ainsi que des autres Etats confrontés à ce type de puissance et la relation qui existe entre eux.

¹ Boyer Yves : « La stratégie de rééquilibrage des Etats-Unis vers l'Asie-Pacifique et la Chine », *Fondation pour la recherche stratégique*, juin 2013, p. 2

(<http://www.frstrategie.org/publications/notes/web/documents/2013/201313.pdf>).

² « 8 juillet 1853 Le commodore Perry débarque au Japon », *Herodote.net*, 8 juillet 2015 (https://www.herodote.net/8_juillet_1853-evenement-18530708.php).

³ Serge Sur, « L'hégémonie américaine en question », *Annuaire français des relations internationales*, vol. III, 2002, p. 9.

L'on doit notamment à Raymond Aron le concept de « guerre hégémonique », la théorie de la « stabilité hégémonique » à Charles Kindleberger, ou encore celle des « cycles hégémoniques » à Robert Gilpin⁴. Si tous les grands internationalistes ont étudié le concept d'hégémonie, des arguments différents sont mis en avant pour expliquer les conditions d'accès au statut d'hégémonie.

Certains chercheurs comme le néoréaliste John Mearsheimer considèrent que celle-ci dépend de caractéristiques purement matérielles, de la capacité industrielle de production militaire ou encore de la capacité également de déploiement militaire global.

Tandis que pour Robert Cox, par exemple, l'hégémonie est davantage une domination qui s'exprime par la réalisation d'un système international ordonné par la puissance hégémonique, avec la production de normes internationales acceptées par tous. Pour ce même auteur, le concept d'hégémonie est caractérisé par la capacité de l'hégémon à créer un environnement économique mondialisé que les autres Etats légitiment en y participant, servant à la fois les intérêts de l'hégémon et alliant les intérêts des autres Etats⁵.

Ainsi, l'impact du redéploiement américain en Asie n'a pas la même portée selon les courants en théorie des relations internationales. Cet impact n'est pas le même non plus que l'on s'attache à étudier les Etats-Unis ou les autres Etats et en particulier les Etats d'Asie-Pacifique qui n'ont pas la même représentation de l'hégémonie américaine ou encore, cet impact est apprécié différemment selon que l'accent soit mis sur l'aspect militaire, économique ou diplomatique.

C'est précisément sous ces trois aspects particuliers que cet article s'articule en faisant état du redéploiement militaire américain dans la zone Asie-Pacifique et ses implications sécuritaires.

L'analyse sera ensuite consacrée à l'empreinte et le développement du tissu économique des Etats-Unis dans cette région du monde, domaine dans lequel les Américains sont particulièrement en concurrence avec la Chine.

Enfin, l'aspect diplomatique sera abordé sous l'angle du réseau d'alliances tissé par les Etats-Unis de par leur volonté de créer un solide maillage d'organisations régionales dans tous les domaines, dans le but de façonner la coopération multilatérale régionale, pour garder l'influence diplomatique et décisionnelle dans la région Asie-Pacifique face à la Chine.

⁴ Dario Batistella, « Le paradigme réaliste » in *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, pp. 127-178.

⁵ Dario Batistella, « Les approches radicales », in *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, pp. 281-328.

LE REDÉPLOIEMENT MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS : PRINCIPAL ATTRIBUT DE LA PUISSANCE HÉGÉMONIQUE

Le premier exposé public de la volonté de redéploiement américain en Asie a été fait par Hillary Clinton, alors Secrétaire d'Etat des Etats-Unis en octobre 2011 dans la revue spécialisée *Foreign Policy*⁶. L'aspect militaire y est souligné en même temps que l'aspect économique et diplomatique.

En affirmant dans ce texte que l'armée américaine est de loin la plus puissante au monde, Hillary Clinton cherche à rappeler que l'hégémonie des Etats-Unis dans ce domaine est toujours indiscutable. Ainsi Hillary Clinton tient à affirmer que les Etats-Unis sont bien présents et vont renforcer leur présence militaire en Asie-Pacifique, et veut adresser un message, à la fois aux pays qui sont inquiets du redéploiement militaire américain dans la zone et à ceux qui au contraire veulent que la présence américaine se maintienne et même se renforce.

D'ailleurs, « forger une présence militaire à base élargie » figure parmi les six points clés que la Secrétaire d'Etat énonce comme faisant partie de la stratégie régionale des Etats-Unis.

Hillary Clinton justifie cette présence militaire en faisant dépendre la croissance économique de cette région avec les enjeux sécuritaires à la fois territoriaux, maritimes, nucléaires, ethniques ou encore religieux auxquels les Etats-Unis ont le devoir de répondre pour garantir la stabilité régionale. Ce devoir est dicté par la volonté des Etats-Unis de sauvegarder ses intérêts quels qu'ils soient en les protégeant des menaces environnementales et terroristes, tout en prévenant la montée en puissance militaire de la Chine ou tout du moins en contrebalançant la volonté de celle-ci de maîtriser la politique régionale.

Le message qui s'associerait le mieux à cette préoccupation militaire des Etats-Unis est sans doute celui qui traduit dans ce texte la volonté américaine de « s'assurer de la transparence dans les activités militaires des acteurs clefs de la région ».

Ce message est non seulement destiné à la Chine mais également à la Corée du Nord et signifie que les Etats-Unis veilleront à ce que les activités militaires de ces deux pays ou tout autre pays d'Asie-Pacifique ne menace pas la situation sécuritaire de la région.

D'ailleurs, la Secrétaire d'Etat donne des exemples de redéploiement militaire en évoquant le déploiement des « littoral combat ships » américain à Singapour ou la coopération sous forme d'entraînements conjoint avec les forces spéciales indonésiennes.

Ainsi, l'expression de « pivot américain en Asie-Pacifique » pour qualifier ce redéploiement n'est utilisée que très rarement dans ce texte par Hillary Clinton et simplement pour évoquer un « pivot vers de nouvelles réalités globales ».

⁶ Hillary Clinton, « America's Pacific Century », *Foreign Policy*, 11 octobre 2011 (<http://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>).

En réalité, ce n'est qu'avec le *US Department of Defense's Strategic Guidance* de janvier 2012 et les annonces de Leon Panetta⁷, le Secrétaire d'Etat à la Défense, en juin de la même année ainsi que les déclarations de Tom Donillon, alors Conseiller pour les affaires de sécurité du président, en novembre 2011⁸, que la stratégie du pivot américain en Asie-Pacifique est définie, en particulier sur le plan militaire.

C'est lors de la conférence annuelle du *Asia Security Summit*, regroupant les ministres de la Défense des pays de l'Asie-Pacifique, que Leon Panetta a fait la première annonce d'envergure en affirmant que d'ici 2020, 60% des forces navales américaines seraient stationnées dans le Pacifique⁹. L'accent sur la marine américaine constitue le véritable pivot militaire des Etats-Unis. En effet, depuis avril 2012, une compagnie de la *Marine Air Ground Task Force* composée de 200 à 250 soldats est postée à Darwin dans le Nord de l'Australie. Elle compte aujourd'hui 1150 hommes avec un objectif de 2500 d'ici 2017.

Les Etats-Unis disposent d'un maillage à la fois de troupes, de matériels, de bases militaires et de facilités dans un certain nombre de pays. Par exemple, 40 000 à 50 000 troupes sont stationnées au Japon, 28 500 en Corée du Sud, 4800 soldats¹⁰ vont être transférés de la base d'Okinawa au Japon pour la base navale de l'île de Guam dans l'archipel des Mariannes, toujours dans le cadre de la stratégie du pivot.

Dans ce contexte, le paradigme réaliste en relations internationales paraît séduisant. En effet, tout d'abord si l'on porte attention sur le déploiement militaire des Etats-Unis mais aussi de la Chine et des autres pays de la zone Asie-Pacifique, force est de constater qu'une course à l'armement semble s'engager particulièrement dans cette région du monde.

Ainsi, entre 2003 et 2012, les dépenses militaires en Asie de l'Est ont augmenté de 71%, passant de 151 à 259 MDS alors que dans le même temps à l'échelle du globe, ces dépenses ont augmenté de 34,9%¹¹.

Ces chiffres viennent directement conforter les chercheurs réalistes pour qui la structure anarchique du système international, caractérisé par « l'absence d'autorité centrale au-dessus des Etats¹² », amène ces derniers à appliquer une politique de *self-help* (chacun pour soi), car la priorité absolue des Etats est de garantir leur propre sécurité. Deux types de réalisme se nourrissent de cette situation.

Celui de John Mearsheimer est axé sur la maximisation de la puissance, particulièrement vraie pour les grandes puissances et pour lesquelles adopter cette démarche est question de survie pour sauvegarder leur position hégémonique¹³. L'augmentation de

⁷ Chen Rong, « A Critical Analysis of the U.S « Pivot » toward the Asia-Pacific: How Realistic is Neo-realism? », *Connections: The Quarterly Journal*, vol. 12, issue 3, Summer 2013, p. 41.

⁸ Tom Donillon, « America is back in the Pacific and will uphold the rules », *The Financial Times*, 27 novembre 2011.

⁹ Leon Panetta, « The US Rebalance Towards the Asia-Pacific », *International Institute for Strategic Studies*, 2 juin 2012.

¹⁰ M.E. Manyin et al., « Pivot to the Pacific? The Obama Administration's "Rebalancing" Toward Asia », *Congressional Research Service*, 28 mars 2012, p. 3. (<http://www.fas.org/sgp/crs/natsec/R42448.pdf>).

¹¹ J.L Carrère et al., « Etats-Unis : l'usage de la force et la force de l'influence », *Rapport d'information de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat*, 9 juillet 2014, p. 3. (<http://www.senat.fr/rap/r13-708/r13-7081.pdf>).

¹² Batistella, *op. cit.*, p. 160.

¹³ *Ibid.*

l'arsenal militaire des Etats-Unis et le renforcement de leur présence militaire en Asie-Pacifique viennent corroborer cette théorie du réalisme offensif.

Tandis que pour les réalistes défensifs tels que Kenneth Waltz, les Etats cherchent davantage à équilibrer les puissances des autres Etats qui les entourent, dans une optique d'optimisation plutôt que de maximisation de la puissance car une confiance plus grande en une situation de sécurité prévaut¹⁴. L'augmentation des dépenses militaires des pays de cette région du monde vient appuyer cette théorie.

Ainsi, chez Mearsheimer, il ne peut pas y avoir d'hégémon global mais seulement régional car toutes les grandes puissances peuvent potentiellement devenir des hégémons. En effet, dans ses écrits, Mearsheimer évoque même les Etats-Unis « comme étant un hégémon régional¹⁵ » qui finira par s'opposer à un autre hégémon régional que sera la Chine si celle-ci continue à maximiser sa puissance, ajoutant que « les Etats-Unis sont un pays incroyablement sûr¹⁶ » et que « même si la Chine domine l'Asie, cela n'affectera pas les Etats-Unis de manière significative¹⁷ ».

Au contraire, chez Robert Gilpin, néoréaliste, il est possible qu'un hégémon global existe¹⁸, auquel les autres puissances se rattachent pour apaiser, d'une certaine manière, le poids des dépenses militaires nécessaires à la préservation de leur propre sécurité ; ce que font nombre de pays d'Asie-Pacifique qui accordent des facilités et acceptent l'installation de soldats américains sur leur territoire. Pour autant, Gilpin ne conçoit pas que cette théorie puisse pacifier les relations entre Etats¹⁹.

Il pourrait y avoir un déclenchement de guerres hégémoniques dû à l'effort consacré aux dépenses militaires de la puissance hégémonique. Cette tentative de conservation de son statut d'hégémon se ferait « au détriment de son développement économique²⁰ », permettant à une autre puissance de renverser l'ordre établi si les bénéfices de ce renversement sont supérieurs aux coûts de l'investissement pour y parvenir.

Cela pourrait être le cas si les Etats-Unis étaient contraints de faire face à une nouvelle crise économique-financière telle que celle qui a eu lieu en 2008 et dont ils n'arriveraient pas à se relever.

Ce concept de guerre hégémonique emprunté à Raymond Aron, John Mearsheimer se l'approprie également, en affirmant que la volonté de la Chine de tenter d'atteindre une hégémonie régionale couplée à la course aux armements en Asie-Pacifique amènera au déclenchement de crises puis de guerres²¹.

¹⁴ *Ibid.*, p. 158.

¹⁵ John Mearsheimer, « Mearsheimer on Strangling China & the Inevitability of War », *The Huffington Post*, 10 mars 2016 (http://www.huffingtonpost.com/peter-navarro-and-greg-autry/mearsheimer-on-strangling_b_9417476.html).

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Batistella, *op. cit.*, p. 163.

¹⁹ *Ibid.*, p. 153.

²⁰ *Ibid.*, P. 155.

²¹ Mearsheimer, *op. cit.*

Cependant, certains réalistes tels que R. Gilpin prennent également en compte le facteur économique comme attribut de la puissance hégémonique, facteur davantage mis en avant chez les adeptes du paradigme libéral notamment.

L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE : TALON D'ACHILLE DE LA PUISSANCE HÉGÉMONIQUE FACE A LA CONCURRENCE CHINOISE ?

Contrairement aux réalistes, les libéraux, trans-nationalistes ou encore marxistes expliquent la position hégémonique d'une puissance et son évolution, en l'occurrence celle des Etats-Unis, par sa capacité à dominer l'économie globale capitaliste et mondialisée, d'inspiration libérale.

Ainsi, les Etats-Unis en s'appropriant la promotion du commerce et du libéralisme économique à l'échelle du globe, promouvraient par voie de conséquence, avec l'aide de normes internationales, la paix et la sécurité à cette même échelle.

De ce point de vue, par son poids démographique et économique, la région Asie-Pacifique est un théâtre idéal pour permettre la pleine expression de cette économie mondialisée où le dynamisme économique, la production de richesse est remarquable.

Dopée par la croissance intérieure notamment en Chine et en Inde, l'économie de cette région s'appuie sur une population qui concentre 60% de la population mondiale et rassemble plus de la moitié du PIB mondial en comptant les Etats-Unis. Pour ces derniers, 27% de leurs exportations et 38% de leurs importations en 2012 étaient destinées à l'Asie-Pacifique²² faisant de cet ensemble une région d'échanges économiques aussi importantes que pour l'Europe ou le continent américain.

Pour garder leur leadership économique, les Etats-Unis veulent créer des initiatives afin d'élargir, de renforcer et d'intégrer d'avantage le marché économique de l'Asie-Pacifique via notamment le *Trans-Pacific Partnership* (TPP). Ce partenariat initié par les Etats-Unis et qui a été signé en février dernier par 12 pays de part et d'autre du Pacifique, a notamment pour but de réduire les barrières tarifaires ou, par exemple, d'établir des normes communes pour le commerce électronique et financier²³.

Il est question, pour l'hégémonie américaine, d'intensifier ses liens économiques avec les pays de la région et de renforcer sa légitimité en tant que leader économique. Les Etats-Unis veulent donc orienter et maîtriser le développement économique de la région en leur faveur, en renforçant les normes existantes qui régulent les échanges économiques des Etats.

C'est exactement pour cela que, dans le TPP, il est question que « les signataires doivent respecter le droit du travail tel qu'établi par l'Organisation internationale du travail

²²Carrère et al., *op. cit.*, p. 2.

²³ « Le partenariat transpacifique (TPP) expliqué en 7 points », *La Tribune*, 4 février 2016 (<http://www.latribune.fr/economie/international/le-partenariat-transpacifique-tpp-explique-en-7-points-548526.html>).

(OIT).²⁴ ». Les Etats-Unis veulent donc montrer qu'ils sont capables de pérenniser l'ordre international post Seconde Guerre mondiale qu'ils ont initié, en le modernisant.

Egalement, les Etats-Unis ont rejoint l'*East Asia Summit (EAS)* en novembre 2011, sommet qui regroupe les 10 pays de l'*ASEAN* plus neuf autres dont désormais les Etats-Unis et la Russie. Ce sommet traite entre autres des questions de coopération économique avec notamment le lancement en novembre 2012 du *Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP)*²⁵ dont le but est de renforcer cette coopération en ouvrant davantage les échanges commerciaux et en développant les investissements entre les pays de l'EAS.

Une autre organisation régionale, l'*Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC)*, dont font partie la Chine et les Etats-Unis, traite quant à elle exclusivement des questions économiques et de développement. Elle regroupe 21 pays d'Asie-Pacifique, 53% du PIB mondial, 40% de la population mondiale et 45% du commerce mondial. L'APEC aide les économies à se réformer et, entre autres, « propose des mesures pour réduire les coûts des échanges transfrontaliers²⁶ ».

Cette volonté d'intégrer des organisations qui traitent des questions économiques, sécuritaires, diplomatiques ou encore environnementales, est vitale pour le maintien de l'hégémonie américaine dans la région.

Lorsque les Etats-Unis ne font pas partie de ces organisations, ces derniers trouvent une solution pour les intégrer ; c'est le cas de leur entrée au sein de l'EAS qui regroupe les Etats membres de l'*ASEAN* ou de la création du *Joint Cooperation Comity (JCC)* entre les Etats-Unis et l'*ASEAN*, dont la 7^e réunion avait lieu en avril dernier²⁷.

Ces exemples jouent en la défaveur des réalistes dont le socle théorique est de postuler qu'il ne peut y avoir d'entraide et de coopération entre les Etats. En effet, l'économie mondialisée, au mieux, ne pourrait se passer de règles et de normes internationales pour fonctionner au risque de voir l'économie mondiale ralentir car désorganisée et minée par des conflits en tout genre, au pire, les Etats-Unis, l'hégémon actuel, ne laisseraient pas pour eux-mêmes, le libéralisme économique périlcliter car la composante économique est essentielle pour le maintien précisément de leur hégémonie.

C'est d'ailleurs ce que les réalistes tels que Kindleberger et Gilpin pensent lorsqu'ils affirment que l'économie internationale a besoin d'une puissance stabilisatrice pour fonctionner et donc d'une stabilité hégémonique, même si pour Gilpin cette stabilité intervient pour satisfaire d'abord et avant tout les intérêts de l'hégémon.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Australian Government, « Regional Comprehensive Economic Partnership », *Department of Foreign Affairs and Trade* (<http://dfat.gov.au/trade/agreements/rcep/pages/regional-comprehensive-economic-partnership.aspx>).

²⁶ Gouvernement du Canada, « Le Forum de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC) », *Affaires mondiales Canada*, 31 mai 2016 (<http://www.international.gc.ca/apec/index.aspx?lang=fra>).

²⁷ U.S Mission to ASEAN, « Joint Cooperation Committee (JCC) 2016 », 29 avril 2016 (<https://asean.usmission.gov/joint-cooperation-committee-jcc-2016/>).

Pour les libéraux, l'interdépendance économique nécessite une coopération, une coordination politique car comme le dit Woolf « la perte subie par une nation est presque toujours une perte pour toutes les autres nations²⁸ » et inversement.

Là où la question d'une lutte pour l'hégémonie régionale ne se pose pas encore en termes militaires entre la Chine et les Etats-Unis, elle se pose en revanche plus nettement sur le plan économique.

Le constat le plus utilisé pour argumenter cette réflexion est celui de la Chine comme désormais premier partenaire commercial dans nombre de pays d'Asie-Pacifique. Par exemple, dès 2007, les échanges commerciaux entre le Japon et la Chine ont atteint 159 milliards d'euros, devant les Etats-Unis avec 157 milliards d'euros²⁹.

La Chine est également le premier partenaire commercial de la Corée du Sud avec 183 milliards d'euros échangés en 2013³⁰. Ces chiffres sont proches du montant des échanges commerciaux entre l'Australie et la Chine qui atteignent 160 milliards d'euros³¹, faisant là encore de la Chine le premier partenaire commercial de l'Australie.

Ce constat amène le libéral Ikenberry à penser que l'hégémonie des Etats-Unis en Asie est déjà rejointe par un autre hégémon économique qu'est celui de la Chine. Il évoque d'ailleurs la naissance d'une « hiérarchie duale » au sein de laquelle la Chine tiendrait le leadership économique et les Etats-Unis le leadership sécuritaire qui conduirait à une compétition hégémonique³².

Il est vrai que cette compétition sur le plan économique existe. En effet, non seulement la Chine est le premier partenaire commercial des plus grandes économies d'Asie-Pacifique telles que le Japon ou la Corée du Sud mais, de plus, la Chine conclut des accords de libre-échange avec ces pays, qui plus est, sont des alliés incontournables des Etats-Unis dans la région.

En effet, en juin 2015, la Chine signe avec l'Australie un accord de libre-échange prévoyant la suppression des droits de douane sur 85% des biens exportés d'Australie vers la Chine³³.

Au même moment, la Chine signait également un accord de libre-échange avec la Corée du Sud supprimant les droits de douane sur « plus de 90% des biens échangés d'ici à 20 ans³⁴ ».

²⁸ Batistella, *op. cit.*, p. 192.

²⁹ Gabriel Grésillon, « La Chine devient le premier partenaire commercial du Japon », *Les Echos*, 26 avril 2007 (<http://www.lesechos.fr/26/04/2007/LesEchos/19907-052-ECH-la-chine-devient-le-premier-partenaire-commercial-du-japon.htm>).

³⁰ « La Corée du Sud annonce un accord de libre-échange avec la Chine », *La Tribune*, 10 novembre 2014 (<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20141110trib6240cd804/la-coree-du-sud-annonce-un-accord-de-libre-echange-avec-la-chine.html>).

³¹ « La Chine et l'Australie signent un accord de libre-échange », *La France Agricole*, 17 juin 2015 (<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/commerce-international-la-chine-et-l-australie-signent-un-accord-de-libre-echange-1.0.12808516.html>).

³² G. John Ikenberry, « Between the Eagle and the Dragon: America, China, and Middle State Strategies in East Asia », *Political Science Quarterly*, 2015, p. 2.

³³ *La France Agricole*, *op. cit.*

³⁴ *La Tribune*, *op. cit.*

D'autres accords de libre-échange ont été signés dans les années 2000 avec Singapour, la Nouvelle-Zélande, le Pérou ou encore le Chili.

Aujourd'hui, les Etats de l'Asie-Pacifique profitent de cette compétition économique entre les Etats-Unis et la Chine pour augmenter la taille de leur marché d'échanges en espérant doper leur économie.

Ainsi pour Ikenberry, les Etats de l'Asie-Pacifique ne veulent nullement voir l'une ou l'autre hégémonie l'emporter. En effet, John Ikenberry pense que les autres Etats ont besoin de l'hégémonie économique de la Chine et sécuritaire des Etats-Unis pour développer et sécuriser l'Asie-Pacifique, amenant la stabilité dans la région par le *statu quo* entre les deux hégémonies³⁵.

Cette théorie est séduisante car elle rend le conflit improbable entre les deux hégémonies, garantissant ainsi la paix par l'interdépendance économique qu'aucun Etat ne voudrait voir remise en cause car nuisible au développement des Etats de la région. La naissance d'un monde en voie de multipolarisation rend possible la diffusion de la puissance et constitue sans doute la conséquence globale de cette interdépendance économique. D'ailleurs, la Chine est aussi le premier partenaire commercial des Etats-Unis depuis novembre 2015 avec 441,56 milliards de dollars³⁶ d'échanges.

Tandis qu'au contraire, pour un autre libéral, Barry Buzan, cette diffusion de la puissance entre les différentes puissances émergentes que sont la Chine, l'Inde ou encore le Brésil, est un marqueur de la difficulté des Etats-Unis à influencer et à peser sur l'orientation et le développement économique et politique de ces nouveaux centres de puissance.

La crise économique et financière en est l'exemple pour Buzan³⁷ et la difficulté des Etats-Unis de résoudre les crises politiques mondiales en est le symptôme.

Cependant, entre coopération bilatérale ou multilatérale, la diplomatie semble aussi être le terrain d'une compétition entre la Chine et les Etats-Unis.

ENTRE ACQUISITION D'UNE INFLUENCE POLITIQUE RÉGIONALE CHINOISE ET MAINTIEN D'UNE CRÉDIBILITÉ ET LÉGITIMITÉ POLITIQUE RÉGIONALE DES ÉTATS-UNIS

Que ce soit dans les domaines militaire et sécuritaire ou économique, la Chine et les Etats-Unis rentrent en compétition. En effet, pour le premier, la volonté d'augmenter son

³⁵ Ikenberry, *op. cit.*, p. 3.

³⁶ « La Chine devient le principal partenaire commercial des USA », *Sputnik News*, 6 novembre 2015 (<https://fr.sputniknews.com/economie/201511061019349513-chine-usa-partenaire-commerce/>).

³⁷ Barry Buzan, « The End of Leadership? – Constraints on the World Role of Obama's America », *IDEAS Special Reports: London School of Economics*, janvier 2010, pp. 4-6 (<http://www.lse.ac.uk/IDEAS/publications/reports/pdf/SR003/US%20Foreign%20Policy%20One%20Year%20On.pdf>).

influence politique régionale constitue une évolution normale dans l'acquisition d'une puissance régionale puis globale, alors que pour le second, garder une capacité de construction et de maîtrise de l'ordre politique régional constitue un moyen crucial de sauvegarder son hégémonie globale.

Dans les perspectives de ces deux Etats, la multiplication des accords bilatéraux, multilatéraux et de constitutions d'organisations régionales constitue un outil primordial dans l'acquisition ou le maintien de leur puissance respective.

Cette activité diplomatique intense dans cette région d'Asie-Pacifique peut s'expliquer par le manque d'architecture régionale de sécurité.

En effet, contrairement à la zone atlantique, il n'existe pas d'organisation de type OTAN qui assure une protection militaire mutuelle entre ses pays membres en cas d'agression.

En Asie, l'ASEAN compte bien parmi ses principes fondateurs la résolution pacifique des différends, le respect de l'intégrité territoriale ou encore le renoncement au recours à la force³⁸, mais les tensions territoriales autour des îles Spratleys, Pratelys ou Pratas de l'archipel de Scarborough, disputées par plusieurs Etats membres de l'ASEAN pour leurs ressources pétrolières et gazières, minent les possibilités de coopération régionale en matière de sécurité dans la région. Par ailleurs, ni la Chine, ni les Etats-Unis ne sont membres de l'ASEAN, écartant ainsi les deux acteurs principaux en matière de sécurité dans la zone.

Ainsi, puisqu'un manque de coopération sécuritaire existe, la Chine qui elle-même revendique les îles sus-citées, a, par exemple, mené des actions de remblayage sur les îles Spratleys, en vue de l'installation d'infrastructures militaires³⁹.

La Chine a également construit une préfecture sur une des îles de l'archipel des Paracels qu'elle administre depuis 1974 après avoir gagné une bataille contre le Vietnam⁴⁰. Autre exemple, l'envoi des bateaux des garde-côtes près des îles Senkaku/Diayu, dont la souveraineté est disputée par le Japon et la Chine.

Les Etats-Unis, en réponse aux activités chinoises, ont demandé que ces disputes territoriales soient réglées par la voie diplomatique tout en envoyant, en janvier dernier, un destroyer dans l'archipel des Paracels⁴¹.

Pour les Etats-Unis, l'intérêt de leur déploiement militaire, au-delà de ces tensions territoriales, réside dans le fait d'éviter que ces tensions apportent une militarisation chinoise ainsi que des autres pays asiatiques dans les eaux de la mer de Chine, pouvant potentiellement empêcher ou tout du moins freiner la libre circulation maritime, en

³⁸ Emmanuel Fanta, « FICHE D'INFORMATION DE L'ORGANISATION : ASEAN », *RESEAU DE RECHERCHE SUR LES OPERATIONS DE PAIX : Université de Montréal*, 25 août 2010 (<http://www.operationspaix.net/1-fiche-d-information-de-l-organisation-asean.html>).

³⁹ Sébastien Colin, « L'aménagement des îles Spratleys par la Chine », *Réseau Asie et Pacifique*, décembre 2014 (<http://www.gis-reseau-asie.org/article/archive-des-articles-du-mois/les-articles-du-mois-du-reseau-asie/amenagement-iles-spratleys-chine-sebastien-colin/>).

⁴⁰ « Un destroyer américain près des îles Paracels revendiquées par la Chine », *Radio France International*, 31 janvier 2016 (<http://www.rfi.fr/ameriques/20160130-etats-unis-destroyer-americain-wilbur-mer-chine-iles-paracels-triton-island-penta>).

⁴¹ *Ibid.*

particulier du pétrole et du gaz, qui approvisionnent les alliés des Etats-Unis et leurs bases militaires.

Pour la Chine, l'intérêt du contrôle de ces îles est à la fois de s'emparer des ressources pétrolières et gazières que permettrait l'extension de la *Zone Economique Exclusive (ZEE)* et de tenter d'éviter que les Etats-Unis aient une trop grande surveillance ou même qu'ils contrôlent les routes maritimes quant au transport de pétrole et de gaz, dont la consommation chinoise est en constante augmentation chaque année.

Ainsi, les accords bilatéraux menés par les Etats-Unis et la Chine sur le plan militaire sont les témoins d'une volonté des deux pays de s'assurer d'un soutien suffisamment important, soit pour contrebalancer et affaiblir le réseau d'alliances des Etats-Unis, soit pour ralentir la progression grandissante du poids politique, diplomatique et militaire de la Chine. Cette lutte d'influence entre les deux pays est particulièrement visible lorsque ces derniers passent des accords avec un même troisième pays.

En effet, la Thaïlande, par exemple, pourtant plus ancien allié militaire des Etats-Unis en Asie du Sud-Est depuis les années 1950, entame depuis 10 ans une coopération militaire avec la Chine sous forme d'aide financière militaire, d'entreprise d'exercices militaires conjoints et de formations de personnels militaires, coopération réaffirmée il y a un mois également avec la Birmanie⁴².

Cependant, pour tenter de prévenir un futur conflit entre les deux Etats et rassurer les autres pays d'Asie-Pacifique concernant une possible escalade militaire sino-américaine, la Chine et les Etats-Unis ont signé ce mois-ci un accord de coopération militaire prévoyant notamment la participation de l'armée chinoise aux exercices militaires *Rim Pacific* organisés par les Etats-Unis et qui ont lieu tous les deux ans.

Cette coopération prévoit l'établissement de règles et notamment « un code de conduite des pilotes et des marins des deux Etats en cas de rencontres inopinées dans les airs ou en mer⁴³ », ce qui laisse entendre qu'une rencontre entre des effectifs militaires chinois et américains pourrait entraîner des incidents.

La lutte pour la crédibilité et la légitimité politique dans la région se fait aussi sur le plan de la coopération régionale via les organisations régionales.

En effet, les Etats-Unis ont, par exemple, créé le *Lower Mekong Initiative* en 2009, qui regroupe le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam dans le but de concentrer la coopération dans les domaines de l'environnement, de l'éducation ou encore de la santé⁴⁴.

Les Etats-Unis font également partie du *Pacific Island Forum*, puisque l'île de Guam, leur appartenant, est membre observateur de l'organisation depuis 2011. L'organisation

⁴² « La Chine renforce la coopération militaire avec la Thaïlande et le Myanmar », *Le Courrier du Vietnam.vn*, 25 mai 2016

(<http://lecourrier.vn/la-chine-renforce-la-cooperation-militaire-avec-la-thaïlande-et-le-myanmar/307514.html>).

⁴³ « Accord militaire inattendu entre la Chine et les Etats-Unis », *Sputnik News*, 16 juin 2015 (<https://fr.sputniknews.com/presse/201506161016565998/>).

⁴⁴ « Lower Mekong Initiative », *DIPLOMATIE IN ACTION: U.S. Department of State* (<http://www.state.gov/p/eap/mekong/>).

traite notamment des questions de sécurité et de gouvernance économique dans l'Océanie.

Aussi, les Etats-Unis, comme la Chine, sont membres observateurs du *South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC)*, qui est un espace de coopération dans de nombreux domaines tels que la finance, le tourisme, la culture ou encore l'énergie, dans huit pays de l'océan Indien.

La Chine essaie, elle aussi, de s'intégrer ou de créer des liens avec les organisations régionales en établissant une zone de libre-échange avec les pays de l'ASEAN en décembre 2009, mis à jour en novembre dernier⁴⁵.

La Chine est capable également de créer des organisations régionales telles que l'*Organisation de Coopération de Shanghai (OCS)* qui sert d'extension de la diplomatie chinoise que ce soit en matière de coopérations sécuritaire, économique ou culturelle en Asie centrale en traitant avec la Russie et avec 4 des 5 anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale.

Cette organisation a pour but non avoué pour la Chine et pour la Russie, de contrer l'influence des Etats-Unis sur le continent asiatique, de lutter contre le terrorisme, en particulier le terrorisme ouïghour, ou encore de créer un réseau d'alliance en vue de la création de la nouvelle route de la soie chinoise. Ce but est d'ailleurs confirmé par l'adhésion récente du Pakistan et de l'Inde, fidèle alliée des Etats-Unis, à l'OCS en juillet 2015 lors du sommet de l'organisation à Oufa en Russie⁴⁶.

La route de la soie représente peut-être le plus ambitieux projet chinois de ces prochaines décennies qui vise à créer tout un « maillage logistique, terrestre et maritime, qui doit à la fois sécuriser l'approvisionnement en ressources et favoriser les exportations⁴⁷ ».

La Chine réussit même à être au centre d'un réseau de coopération à l'échelle mondiale avec la Russie, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud pour former ce que l'on appelle les BRICS.

Ainsi, via ce groupement d'Etats, la Chine a ouvert à Shanghai le 21 juillet 2015, le siège de la nouvelle *Banque de développement des BRICS* avec un capital initial de 100 MDS⁴⁸.

Ces actions chinoises renferment sans doute la première tentative globale d'acquisition des attributs d'une future puissance hégémonique. Cette banque de développement correspond pour la Chine à un galop d'essai dans sa volonté discrète de trouver une

⁴⁵ « La Chine et l'ASEAN signent un accord pour mettre à jour la zone de libre-échange bilatérale », *Xinhuanet.com*, 23 novembre 2015 (http://french.xinhuanet.com/2015-11/23/c_134842793.htm).

⁴⁶ Cheng Zhao : « Entrée de l'Inde et du Pakistan, un pas crucial pour l'OCS », *french.people.cn*, 16 juin 2016 (<http://french.peopledaily.com.cn/Chine/n3/2016/0616/c31354-9073318.html>).

⁴⁷ Michel De Grandi, « Routes de la soie : le plan de Pékin pour dominer le monde », *Les Echos*, 29 janvier 2016 (http://www.lesechos.fr/29/01/2016/LesEchosWeekEnd/00016-009-ECWE_routes-de-la-soie-le-plan-de-pekin-pour-dominer-le-monde.htm).

⁴⁸ « La Banque de développement des BRICS ouvre à Shanghai », *Les Echos*, 21 juillet 2015 (http://www.lesechos.fr/21/07/2015/lesechos.fr/021218683085_la-banque-de-developpement-des-brics-ouvre-a-shanghai.htm).

alternative à l'ordre financier et économique mondial actuel, maintenu par les Etats-Unis et ses alliés à travers le FMI et la Banque mondiale notamment.

Ainsi, la compétition hégémonique naissante entre les Etats-Unis et la Chine est particulièrement notoire sur le plan de la capacité des deux Etats à se positionner en *regime-makers*, c'est-à-dire à construire des régimes internationaux à la base de la coopération entre Etats. Ces régimes peuvent être institutionnalisés par la création d'une organisation ou peuvent comprendre un certain nombre de règles et de normes acceptées qui dictent le comportement des Etats qui y adhèrent⁴⁹.

CONCLUSION

Que ce soit sur le plan militaire, économique ou plus largement diplomatique, le redéploiement des Etats-Unis en Asie-Pacifique correspond à une volonté de maintien de son hégémonie globale.

Celui-ci s'effectue dans cette région du monde car c'est l'Asie qui concentre à la fois le dynamisme économique, démographique et également militaire le plus important sur la planète.

Le redéploiement sera progressif car étant donné que les Etats-Unis sont déjà déployés en Asie, ces derniers peuvent s'appuyer sur un maillage diplomatique conséquent, un dispositif militaire inédit et une myriade d'accords économiques bilatéraux et multilatéraux déjà existants.

Aujourd'hui, le pivot asiatique américain laisse pour l'instant place à d'autres défis auxquels l'hégémonie des Etats-Unis est confrontée.

En effet, la crise syrienne avec l'implantation de Daech, l'impasse du processus de paix israélo-palestinien, l'instabilité chronique en Irak ou encore le rapprochement avec l'Iran et ses implications, concentrent aujourd'hui l'activité de la diplomatie américaine.

De plus, ces dernières années, l'attitude va-t-en-guerre de la Russie constitue davantage un test pour l'hégémonie américaine dans sa capacité à lui répondre et à rassurer ses alliés qui se sentent directement menacés par les entreprises militaires russes.

Ainsi, la Russie et la Chine constituent deux obstacles au maintien de l'hégémonie des Etats-Unis ; le premier, soudain et frontal, sur le plan diplomatique et militaire, le second, discret et progressif sur tous les plans.

Sur le long terme, la Chine reste la préoccupation principale des Etats-Unis car c'est dans cette région du monde que les tensions territoriales, militaires et politiques restent les plus fortes.

⁴⁹ Batistella, *op. cit.*, p. 476.

Imaginons une seconde que la Chine fasse comme la Russie et décide non pas d'envahir la Crimée mais Taïwan. Comment les Etats-Unis réagiraient-ils ?

Ainsi, ces exemples expliquent pourquoi le redéploiement en Asie a autant d'impact sur le concept d'hégémonie en relations internationales. Il est, en effet, au centre de l'argumentation des courants de pensée, que ce soit quant à la logique de survie des Etats pour les réalistes, ou quant au fait d'être au cœur de la promotion ou non du libéralisme économique comme garant de la stabilité mondiale pour les libéraux ou encore, que les Etats-Unis soient ou non un facteur de promotion de la coopération internationale pour les trans-nationalistes.

Aussi, l'impact du changement des dirigeants et de leur discours, de leurs idées et identités dans n'importe quel Etat, et davantage dans un Etat hégémonique, est fondamental pour comprendre son comportement.

Cette approche apportée par le courant des constructivistes peut s'appliquer aujourd'hui sur les interrogations que l'on peut avoir sur la politique étrangère que Donald Trump compte mener, s'il est élu prochain président des Etats-Unis.

Son isolationnisme pourrait trancher avec l'interventionnisme de Bush, d'Obama ou d'Hillary Clinton et sa politique pourrait donner un coup d'arrêt au pivot américain en Asie-Pacifique, relançant les débats et les études scientifiques sur le concept d'hégémonie. ■

ASIA FOCUS #4

LE PIVOT VERS L'ASIE : L'hégémonie américaine en jeu ?

PAR

QUENTIN DELARUE / ANALYSTE, INSTITUT PROSPECTIVE ET SECURITE EN EUROPE
(IPSE)

NOVEMBRE 2016

Quentin Delarue est un analyste junior, diplômé de la London Metropolitan University en Relations internationales et de l'Université Paris Saclay – Paris XI en Diplomatie et négociations stratégiques.

PROGRAMME ASIE

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille
courmont@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org